

**COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 08 avril 2015**

Sous la présidence de M. Cédric PAYNON, Maire

Présents : FOUSSE Louis, COUILLAULT Béatrice, BONNET François, EVEN Christine, EL MOUAFAK Nadia, GERARDY Pierre-Paul, GUIRKINGER Sandra, LAUER Chantal, SADLER Jessica, TRONCA Nadine, ROCK Nicolas, WIBRATTE Olivier, ZEIMETH Fernand

Procurations : LECOMTE Michel donne procuration à WIBRATTE Olivier

1. Communication du Maire

Par délibération du Conseil du 27 mai 2014 et en application de l'article L 2122-22 et du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire sur les matières prévues par les textes. En conformité avec ces derniers et par la présente communication, il rend compte au Conseil des décisions prises dans ce cadre.

Arrêtés du Maire :

Arrêté n°04/2015 du 31 mars 2015 de retrait d'autorisation de déclaration préalable n° DP 057 341 14 N0006 de M. SADLER

2. Vote des 3 taxes

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide d'adopter à l'unanimité les taux suivants :**

- taxe d'habitation :	19.13 %
- taxe foncière bâti :	14.22 %
- taxe foncière non bâti :	57.04%

Produit attendu : 177 033 €

3. Vote du Budget Primitif 2015

Le Conseil municipal, après examen des propositions budgétaires et du rapport concernant le budget primitif de l'exercice 2015 et après en avoir délibéré, fixe à l'unanimité les recettes et les dépenses à la somme de **923 614 €**, soit **383 800€ en section de fonctionnement** et **539 814€ en section d'investissement**.

		Restes à réaliser	Nouvelles propositions	Résultat N-1	TOTAL
Investissement	Recettes	74 673.00	358 448.96		539 814.00
	Dépenses	297 800.00	168 699.89	49314.11	539 814.00
Fonctionnement	Recettes		383 800.00		383 800.00
	Dépenses		383 800.00		383 800.00

COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 08 avril 2015

4. Droit de préemption urbain - Achat d'un bien pour aménagement du village et création de places de stationnement.

Suite à la réception d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner en date du 17 mars 2015 concernant le bien appartenant à Mme Agnès BOURENS-DECKER sis à HUNTING (57480), 21 route de Sierck, cadastré section 2 n° 55 « Village » pour une contenance de 5.55 ares et moyennant le prix de trente huit mille euros (38 000€) net vendeur, le Conseil municipal estime que ce bien se prête d'une part au projet d'aménagement d'un nouveau lotissement puisque ce bien permet d'avoir un accès à la prochaine zone constructible 1AU sachant qu'il n'existe qu'un autre accès très étroit à cette zone ne permettant pas à 2 voitures de se croiser, et d'autre part à la création d'un parking afin de désengorger le stationnement au cœur du village.

En conséquence de cela, le Conseil municipal décide à l'unanimité et après en avoir débattu, de faire usage sur ce bien du droit de préemption urbain dont la Commune bénéficie dans cette zone.

Fin de la séance à 21h

PAYNON Cédric

FOUSSE Louis

COUILLAULT Béatrice

BONNET François

EVEN Christine

EL MOUAFAK Nadia

GERARDY P.-Paul

GUIRKINGER Sandra

SADLER Jessica

TRONCA Nadine

ROCK Nicolas

WIBRATTE Olivier

ZEIMETH Fernand